



**Contribution aux nouveaux programmes
mars 2010
Histoire-géographie
Classe de seconde**

La FADBEN regrette que le partenariat disciplinaire avec le professeur documentaliste ne soit pas évoqué dans les nouveaux programmes d'histoire et de géographie qui s'appliqueront à la rentrée 2010. Pourtant, les capacités et méthodes développées dans les objectifs du programme font, en partie, appel à des savoirs et des compétences en sciences de l'information.

Par exemple, le préambule du programme indique que « Dans la panoplie des supports et méthodes que peut mobiliser le professeur d'histoire et de géographie pour construire sa démarche pédagogique, en assurant l'implication de ses élèves, l'actualisation des informations et l'efficacité de leur transmission, les technologies de l'information et de la communication doivent occuper une place croissante, tant comme supports documentaires qu'outils de production des élèves. ».

Au sein des objectifs d'apprentissage, des capacités et méthodes font appel aux sciences de l'information :

III- Maîtriser des méthodes de travail personnel

1) Développer son expression personnelle et son sens critique

- utiliser de manière distanciée les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)

2) Préparer et organiser son travail de manière autonome

- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe
- prendre part à une production collective

La circulaire de mission du professeur documentaliste indique que celui-ci « assure, dans le centre dont il a la responsabilité, une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire ». Son champ d'expertise pédagogique est validé par l'obtention du CAPES de Sciences et techniques documentaires.

Ces éléments devraient ouvrir la voie à une véritable collaboration co-disciplinaire entre l'enseignant documentaliste et l'enseignant d'histoire-géographie pour développer ces apprentissages chez l'élève.

La FADBEN demande donc à ce que soit ajouté dans le préambule du programme le nécessaire partenariat avec le professeur documentaliste pour les objectifs d'apprentissage faisant appel aux savoirs et compétences en sciences de l'information.